



CONFEDERATION NATIONALE DE PRODUCTEURS AGRICILES DU CONGO (CONAPAC)

Siege Social Kinshasa

Contact : Tél : +243 998286456

Email : conapac_rdc@conapacrdc.org

Adresse : Av Essandja N° 28, C/ Barumbu/ Kinshasa



Termes de référence du voyage d'échanges avec la Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal

I. Brève présentation de la CONAPAC

La CONAPAC est une plate forme d'organisations des producteurs agricoles créée le 22 octobre 2011 conformément la Loi n° 004/2001 du 21 juillet 2001 portant dispositions générales sur les associations sans but lucratifs et établissements d'utilité publique.

Elle a comme vision de contribuer à l'avènement d'un « monde paysan solidaire, professionnel et prospère.

Sa mission est de représenter et défendre, tant au niveau national qu'international, les intérêts des producteurs agricoles familiaux.

Elle représente actuellement 11 fédérations provinciales des organisations des producteurs agricoles de la RDC qui sont constituées à leur tour des organisations paysannes de base, des syndicats paysans et des coopératives agricoles regroupant autour de 500.000 membres.

Sa stratégie repose essentiellement sur le plaidoyer pour une agriculture familiale durable tenant compte de la protection de l'environnement, la systématisation de l'information et la communication sur les questions agricoles, le renforcement du leadership paysan basé sur le genre à travers des formations et échanges d'expériences, la mise en relation des organisations paysannes avec les différents partenaires étatiques et non étatiques.

Pour mener à bon port son plaidoyer, la CONAPAC implémente à travers le réseau l'approche « Farmers Advocacy and Consultation Tools, FACT qui repose sur les quatre étapes suivantes :

- Les Consultations avec les membres pour recueillir leurs avis sur ce qu'ils vivent ainsi que la réalité à leurs aspirations concernant un problème spécifique ;
- La recherche participative des informations et des données nécessaires pour préparer et justifier des propositions solides et crédibles ;
- La préparation des propositions et des arguments pertinents pour la déclaration de position ;
- La présentation de la proposition ou la déclaration de position aux décideurs politiques.

Actuellement, la CONAPAC a le lead politique du Programme d'Appui à la Structuration, au Plaidoyer, et à la Professionnalisation des Producteurs agricoles familiaux Organisés en République Démocratique du Congo « PASPOR » autour de six objectifs spécifiques suivants :

STRUCTURATION : Les OPA et leur faîtière provinciale, membre de CONAPAC, s'organisent et se renforcent sur le plan organisationnel (Structuration);

PLAIDOYER : Les OPA et leurs faîtières provinciales et nationales agissent en synergie en tant qu'acteur politique fort pour une meilleure défense des intérêts des producteurs agricoles familiaux en RD Congo ;

FILIERES : La force économique des filières est intégrée dans la structuration et dans l'autofinancement du mouvement paysan à long terme

GENRE : Les OPA et leur faîtière provinciale, membre de CONAPAC, contribuent au renforcement de la position socio-économique et politique des femmes au niveau des ménages agricoles, des OPA à la base et de leurs communautés ;

ENVIRONNEMENT : Les OPA et leurs membres évoluent vers des pratiques durables agricoles qui contribuent au maintien de l'environnement ;

COMMUNICATION : La CONAPAC et ses membres provinciaux assurent la circulation de l'information pertinente et fiable entre les différents niveaux local, provincial et national.

La CONAPAC mène un plaidoyer autour de 6 dossiers sur :

- l'élaboration participatives des politiques et stratégies agricoles à tous les niveaux (national, provincial et local) impliquant les producteurs agricoles ;
- l'adoption et la mise en œuvre des mesures d'application de la loi n° 11/022 du 24 décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture ;
- la création du fonds national de développement agricole (FONADA) pour le financement de l'agriculture à travers les banques et les institutions de microfinance;
- l'implantation du Fonds National de Microfinance dans toutes les provinces de la RDC et la disponibilisation des produits financiers adaptés aux petits producteurs ;
- la mise en place de structures fiables d'utilisation du Fonds national d'entretien routier (FONER) et leur cogestion avec les organisations des producteurs agricoles pour l'aménagement et la maintenance des routes de desserte agricoles ;
- l'accès sécurisé à la terre pour les communautés paysannes.

La CONAPAC siège dans la commission d'élaboration des mesures d'application de la loi agricole (CEMALA), dans la commission nationale de la réforme foncière (CONAREF), dans le cadre de concertation des acteurs intervenant dans le foncier (CACO) ainsi que dans le comité national pour la promotion de l'agriculture familiale (CNPAF).

La CONAPAC est membre de l'Eastern African Farmers Federation (EAFF) et de l'Organisation mondiale de l'agriculture (OMA)

II. Contexte d'organisation du voyage d'échanges

Le projet de ce voyage d'échanges est une des résolutions de la première assemblée ordinaire de la CONAPAC tenue en 2014 et qui a connu la participation de deux délégués du FONGS à savoir MM MALIK SOW et PAPA ASSANE DIOP.

Il vient au moment où la CONAPAC vient de valider son plan stratégique 2016-2025 s'articulant sur les piliers suivants :

- Structuration des organisations des producteurs agricoles et développement des chaînes des valeurs autour des filières porteuses;
- Aménagement du territoire et sécurisation foncière des petits producteurs ;
- Gestion des connaissances et renforcement du leadership paysan ;
- Pérennisation des organisations paysannes par les activités génératrices des revenus ;
- Promotion d'une agriculture durable protectrice de l'environnement ;
- Promotion du genre et intégration des jeunes dans les activités agricoles ;
- Lobbying et plaidoyer pour des politiques incitatives du secteur agricole ;
- Promotion de l'intégration régionale des organisations des producteurs agricoles,
- Renforcement institutionnel de CONAPAC, mobilisation des ressources et gestion du programme.

Ce voyage d'échanges est programmé au moment où la RDC est en phase de plusieurs réformes auxquelles la CONAPAC devra s'accommoder comme par exemple :

- La création des nouvelles provinces passant de 11 à 26 conformément à l'article 2 de la Constitution de 2006 ;
- La décentralisation sectorielle de l'agriculture et du développement rural dont les compétences sont du ressort des provinces ;
- L'adaptation de certains textes aux actes uniformes de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) comme celui portant sur les coopératives agricoles ;
- La création des parcs agroindustriels qui peuvent affecter l'agriculture familiale ;
- La promotion du partenariat public privé avec possibilité de maîtrise d'œuvre pouvant être déléguée aux organisations des producteurs agricoles ;
- La relance des filières porteuses essentiellement des cultures pérennes d'exportation au détriment des cultures vivrières ;
- L'amélioration progressive du climat des affaires pour attirer les grands investisseurs face à l'entrepreneuriat local encore faible dans le secteur agricole, etc.

III. Pourquoi le choix du Sénégal

Le Sénégal reste une référence dans la structuration du mouvement paysan. Lors de la 1^{ère} Assemblée générale de la CONAPAC, PAPA ASSANE DIOP du FONGS a démontré l'évolution des missions de structuration au Sénégal avec les premières associations paysannes autonomes de base (niveau local) nées au début des années 1970'. Neuf (9) d'entre elles vont se fédérer en 1976 pour créer la FONGS, dans la recherche de l'autonomie politique des OP en dehors de l'encadrement des coopératives promues par l'État. Puis dans les années 1990' autour de la construction d'un mouvement paysan plus fort, capable de défendre les intérêts des paysans, le mouvement paysan devait alors s'élargir au-delà de la FONGS

pour être plus fort et plus représentatif des ruraux. Cette dynamique aboutit en 1993 à la création du CNCR (7 fédérations dont la FONGS) qui devient l'interlocuteur de l'État du Sénégal.

Un bel exemple qui doit inspirer les acteurs du mouvement paysan congolais qui ont aussi bénéficié des appuis conseils des agriculteurs sénégalais. Nous pouvons citer à juste titre : Feu DJOUGOU FALL pour avoir évalué les activités du Syndicat de Défense des Intérêts Paysans, SYDIP en sigle ; MAMADOU CISSOKO pour avoir participé activement et donné des orientations lors de l'assemblée constituante de la Fédération des Organisations des Producteurs Agricoles du Congo (FOPAC) au Nord/Kivu ; la forte délégation du Réseau des Organisations des Paysans et Producteurs Agricoles (ROPPA) en appui au premier carrefour paysan ayant abouti à la création de la CONAPAC le 22 octobre 2011 , etc.

A travers les voyages d'échanges antérieurs, des leaders paysans congolais ont eu à apprendre beaucoup de la Fédération des Organisations non gouvernementales du Sénégal (FONGS), de l'Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base (ASPRODEB) et de la Concertation nationale des ruraux du Sénégal (CNRS).

IV .Objectif et Résultats attendus du voyage d'échanges

1-Objectif

L'objectif de ce voyage d'échanges est de favoriser le renforcement mutuel entre les 2 plateformes paysannes à travers le partage de leurs expériences dans différents domaines. La CONAPAC voudrait comprendre en profondeur les préoccupations suivantes :

- La structuration des organisations des producteurs sur le plan géographique et thématique (coopérative, syndicalisme paysan) ;
- La participation des organisations des producteurs agricoles à l'élaboration des politiques nationales, à la mise en œuvre des projets, au développement du partenariat public-privé (PPP) ;
- Les possibilités de délégation de la maîtrise d'œuvre aux organisations des producteurs agricoles ;
- L'organisation des filières agricoles et développement des chaînes de valeur agricole ;
- L'accès aux équipements et intrants agricoles ainsi qu'aux semences de qualité ;
- L'organisation du marché des produits agricoles ;
- La mobilisation des financements pour le développement agricole ;
- L'appui conseil à l'exploitation familiale
- Relation entre l'exécutif et les dirigeants
- La collaboration avec les organisations de la sous région
- Relation entre les organisations faitières du Sénégal
- Relation de redevabilité entre la plateforme et les organisations de base

2. Résultats attendus

A l'issue du voyage d'échanges, la CONAPAC va capitaliser les principales leçons apprises, notamment sur l'évolution de la structuration du mouvement paysan sénégalais, et aussi sur la capacité de mobilisation des fonds par les OP du Sénégal.

La CONAPAC va également formaliser sa collaboration avec les organisations visitées autour des échanges réciproques d'expériences et d'informations sur les questions agricoles.

V. Méthodologie

La première étape consiste au partage de ce terme de référence avec l'organisation d'accueil qui va se prononcer sur la période, déterminer les organisations et expériences réussies autour des centres d'intérêt de la CONAPAC.

Les échanges se feront par des exposés sur différentes expériences et préoccupations de la CONAPAC suivis des visites de terrain.

Les principales leçons tirées seront partagées entre l'organisation d'accueil et la CONAPAC à la fin de la mission.

Un rapport de mission sera produit par la CONAPAC et partagé avec l'organisation d'accueil et SOS Faim.

VI. Participants au voyage

La mission sera composée du Président et d'un technicien des Organisations paysannes suivantes : CONAPAC, FOPAKO et APROFEL. Soit au total 6 personnes

VII. Période projetée

La deuxième quinzaine du mois de juin 2018 est mieux indiquée pour la CONAPAC qui attend l'avis de l'organisation d'accueil. La durée de la mission est de 7 jours inclus les deux jours de voyage

VIII. Budget

Le budget disponible de 8000USD va couvrir :

- Les frais de voyage par avion de Kinshasa à Dakar
- Le séjour des délégués de la CONAPAC en termes de logement, restauration, communication
- Le frais de transport lors des descentes sur terrain
- Une contribution de la CONAPAC à l'organisation logistique du voyage par l'organisation d'accueil (à négocier)

Ainsi fait à Kinshasa, le 14/12/2018

Freddy MUMBA

Secrétaire Exécutif